



Colloque INTERNATIONAL

LANGUES d'EUROPE  
ET DE LA  
MÉDITERRANÉE

[HTTP://WWW.PORTAL-LEM.COM](http://www.portal-lem.com)

NICE

31 MARS – 2 AVRIL 2005



# Les langues des signes sur le LEM

Brigitte GARCIA

## Discussion

**Henri Giordan :** Votre exposé très clair me bouleverse quelque peu car il nous fait toucher du doigt l'importance qu'il y a à intervenir dans le domaine des langues. Est-ce que les langues de signes sont comprises dans la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* ?

**Brigitte Garcia :** Oui, et au Conseil de l'Europe, il y a eu quelque chose de tout à fait fondamental qui a vraiment contribué à notre combat pour la LSF, c'est la mise en place du cadre commun de référence dont a parlé Mme Thalgott, et qui a permis l'élaboration d'un référentiel de compétences qui a été adapté pour la LSF, qui est d'abord en soi un outil extrêmement précieux parce que c'est enfin une base sur laquelle on peut travailler pour évaluer les compétences, et c'est fondamental quand on parle de langues, et ça a été aussi le vecteur d'une conférence de presse qui a eu lieu en février 2002, au moment où Jack Lang était ministre, et qui a permis de donner à la LSF une vraie visibilité. Ça a eu symboliquement une grande importance. Dans ce référentiel, on ne parle pas d'écrit mais de LSF vidéo, et c'est un pan de recherche tout à fait passionnant sur lequel les sourds sont en train de plancher parce que c'est vrai que signer devant une caméra, d'une certaine manière, ça reproduit un peu la situation énonciative de l'écrit puisqu'on n'a pas d'interlocuteur présent, et ça conduit les sourds à comprendre ce que c'est que l'écrit. Ce qui différencie l'écrit de l'oral, c'est quand même beaucoup le fait d'être dans une certaine situation énonciative où on est en différé, on construit du sens pour quelqu'un qui n'est pas présent au moment où on construit ce sens, et ça rend beaucoup compte des différences d'organisation de ce qui est de l'écrit et de ce qui est de l'oral. Dans l'oral, on est dans la construction du sens dans la co-construction avec l'autre, dans les reprises, dans les bafouillages, dans l'écrit on est obligé d'anticiper sur ce que vont être les réactions de l'autre qui n'est pas là. Les sourds qui sont vraiment des locuteurs de langue orale n'ont pas cette maîtrise-là. Cette situation d'avoir à signer devant une caméra génère un nouveau type de langue des signes qui est organisé et structuré différemment, et le référentiel l'a tout à fait bien compris. Ce qui est considéré comme l'écrit dans le référentiel de la LSF, c'est la LSF vidéo. Il y a vraiment là pour les sémiologues, pour les linguistes, et autres un pan de recherche très intéressant.

**Henri Giordan :** Je voudrais souligner que vous exprimez un besoin et une urgence parce qu'il s'agit non seulement d'une urgence de connaissances, mais il s'agit vraiment du rôle que nous avons voulu donner au projet LEM, c'est-à-dire un rôle de mobiliser l'opinion pour avancer dans une civilisation d'une

qualité un peu meilleure que celle que nous connaissons aujourd'hui. Je trouve qu'il est particulièrement scandaleux que l'Éducation Nationale ne prévoit rien, absolument rien, pour engager des programmes d'éducation précoce en langue des signes. J'ai un grand point d'interrogation sur le programme de l'Union européenne parce que j'attends que derrière les déclarations du texte auquel Mme Condeço a fait allusion, le *Plan d'action*, il y ait des actions concrètes qu'on puisse mettre sur la table. Je les attends avec espoir et inquiétude.

**Teresa Condeço** : L'Union Européenne ne peut pas établir un programme pour l'enseignement de la langue des signes en France.

**Michel Bottin** : J'ai une question sur les différences entre les langues des signes qui sont dues aux origines polycentriques de ces langues. Est-ce qu'à l'intérieur des États européens, la langue des signes est homogène ? Est-ce qu'il y en a plusieurs ? Est-ce qu'il y a un recensement de la langue des signes qui serait fait à l'échelle européenne, voire méditerranéenne ? Est-ce que c'est cartographiable ? Comment un système linguistique qui est un système de communication qui n'est pas du tout le système oral historiquement établi commence à arriver tout de suite à une différenciation ? Est-ce que Babel est un mythe ou bien Babel représente-t-il l'état constitutif de l'humanité ? La différenciation fait-elle partie de l'espèce ?

**Brigitte Garcia** : Les langues de signes se diversifient à la même rapidité et de la même manière que le font les langues orales avec cette particularité qu'elles sont sans territoire. Elles se développent là où il y a des sourds qui se regroupent. Les signes qui sont créés sont adoptés ou non par les sourds qui sont présents. Pour répondre un peu plus concrètement, je travaille à Paris, j'ai des partenaires à Toulouse. Il m'arrive souvent d'aller à Toulouse. C'est très étonnant de voir qu'il y a beaucoup de signes qui sont tout à fait différents. Il arrive que les sourds de Toulouse et de Paris, eux-mêmes, entre eux, n'arrivent pas à se comprendre. C'est vrai avec Lyon, avec Lille, donc ça se dialectalise de la même façon que les langues vocales. La langue des signes suisse et la langue des signes française ont longtemps été très proches, puisque la langue des signes suisse venait de la langue des signes française. Maintenant, ils revendiquent la reconnaissance de leur langue comme langue à part entière parce que l'écart s'est vraiment creusé. Il n'y a pas d'écrit, il n'y a pas de norme, elles ne sont pas standardisées. Quand elles le sont, elles ont tendance à l'être sur le mode des langues vocales, on focalise sur les structures standards, au détriment des structures auxquelles j'ai fait allusion rapidement, ces structures de grande icônicité qui sont pourtant toute leur richesse et on risque de les appauvrir. Cette histoire est très compliquée. Il n'y a pas encore d'étude qui recense de manière fiable, il y aurait donc là un travail sur la totalité des signes de la planète. Autre chose qui différencie ces langues des langues orales, c'est d'ailleurs un champ de recherche qui vient de s'ouvrir, c'est qu'il y a des langues de signes de sourds isolés qui se développent très rapidement et qui présentent les mêmes caractéristiques structurelles. Ce sont des langues qui ont beaucoup à nous dire sur le développement du langage. On n'a pas l'équivalent pour les langues orales.

**Henri Giordan** : C'est une sorte de génération spontanée...

**Brigitte Garcia** : Dès l'instant où un sourd essaie de communiquer et qu'il a en face de lui quelqu'un qui ... prête l'oreille ou plutôt qui prête l'œil, et qui commence à interagir avec lui, il émerge une langue des signes qu'on appelle primaire mais à tort car elle s'avère très sophistiquée.

**Domenico Morelli :** En Italie, nous sommes en train d'approuver une loi sur la langue des signes mais il y a un problème pour la formation des sourds, parce que ça ne dépend pas que du ministère de l'instruction mais aussi du ministère de la santé. Et même s'il y a une association de sourds qui a presque un siècle d'existence, qui est très active, avec des écoles, des institutions, etc., on ne réussit pas encore à avoir une loi qui reconnaisse, qui donne des soutiens juridiques.

**Brigitte Garcia :** Il existe une association internationale, l'EUD (European Union of the Deaf), mais ça devient très vite compliqué parce que comme ce sont des gens en recherche de visibilité, de reconnaissance, on constate que dès qu'une association commence à avoir une certaine visibilité, une certaine reconnaissance, ils deviennent très mondains, et ils coupent le lien avec la communauté à proprement parler. Que ce soit la Fédération nationale des Sourds de France, ou l'Union Européenne des Sourds, ils se réunissent principalement pour faire des grands banquets qui participent d'ailleurs de la culture sourde, mais ils perdent complètement le lien avec les problématiques de base, et notamment la problématique éducative qui est, dans ce cas-là, fondamentale.

**Jean-Pierre Dalbéra :** Sur le problème de la modélisation, vous avez dit que la vidéo permet d'envoyer sur le web suffisamment d'informations pour qu'on comprenne. Est-ce que c'est possible de découper chaque geste, et est-ce qu'il faudrait le modéliser en 3D, par exemple ? La dimension spatiale est importante, mais quand on fait de la vidéo, on aplatit, est-ce qu'il y a des problèmes liés à la vidéo, ou est-ce qu'au-delà du document, la 3D apporterait quelque chose ?

**Brigitte Garcia :** Elle apporte fondamentalement. Je travaille avec des informaticiens, et on a des problèmes parce que, par exemple, la direction du regard est tout à fait déterminante, pour situer le registre de discours dans lequel on est, il est tout à fait important de voir si le locuteur regarde son interlocuteur, ou si son regard est porté sur les signes qu'il est en train d'émettre. Ça change complètement la donne. Il faut qu'on ait un degré de définition d'image qui soit très fin. La 3D est donc indispensable. Dans les plus beaux corpus que nous avons, nous sommes obligés d'avoir une caméra au-dessus, de manière à pouvoir visualiser la profondeur du champ. Selon que les mains sont plus ou moins près du corps, la signification change. Ce sont des choses qu'on appréhende quand on est en face à face mais quand on est devant un corpus, devant une vidéo, on en a besoin pour comprendre.

**Jean-Pierre Dalbéra :** Est-ce que vous avez essayé les doubles images qui permettent de voir le relief ? Avec l'université de Paris VIII, dans le domaine de la danse, des chercheurs qui modélisent les mouvements de danse, et actuellement, pour une exposition sur le hip-hop que nous allons ouvrir dans quelques mois Marseille, nous sommes en train de modéliser en 3D les principaux mouvements de la danse hip-hop. Donc, je fais un rapprochement en demandant si cela a un intérêt pour la langue des signes.

**Brigitte Garcia :** Mais très certainement.

**Henri Giordan :** Le fait de vous inscrire dans le projet LEM, dans le Musée, crée déjà une synergie.

**Michel Bottin :** Il y a également un projet qui ne serait pas uniquement celui de la modélisation en 3D volumétrique, mais qui serait une notation, comme il

y a de la notation musicale, une notation qui serait à la fois de simultanéité des éléments qui permettrait de piloter des images de synthèse, un peu comme on fait du MIDI pour piloter un instrument de musique.

**Brigitte Garcia :** Si je sais gré à la DGLFLF, c'est parce que, grâce à elle, j'ai pu lancer un gros programme de recherche pour la mise au point d'une forme graphique pour la langue des signes.

**Fanch Broudic :** Je suppose que la traduction des débats parlementaires sur une chaîne de télé n'est pas transposable sur le web ?

**Brigitte Garcia :** Pourquoi pas mais ce format reste quelque chose d'extrêmement figé qui a tendance à appauvrir les possibilités d'une belle langue des signes, mais c'est mieux que rien. Mais ça écrase complètement la langue.